

Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Madame Marie Anne FIGHERA Attachée d'administration hors classe de l'Etat, responsable de services finances à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie ;

Madame Frédérique HENRION Attachée principale d'administration de l'Etat, responsable du service des ressources humaines de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine ;

Au titre des personnalités qualifiées :

Madame Alice SICHE PAPPALARDO Chargée de mission développement des ressources humaines à la direction générale de Pôle Emploi ;

Monsieur Michel ANGER Responsable du département ressources humaines à l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par M. Serge LEROY.

Article 2

Ce concours est classé dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 1 MARS 2017

L'adjointe au chef du bureau du recrutement


Ingrid FAURE